

LISTE DES DECISIONS MUNICIPALES PRISES CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 2122 22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Dans le cadre du marché intitulé : « prestation de services d'assurances » :

Lot 1 : « dommages aux biens » :

N°145/2019 : signe l'acte d'engagement avec le groupement « VHV / CBT PILLIOT ». Le montant annuel de la prime provisionnelle TTC est de 8 616,48 €.

Lot 2 : « responsabilité civile » :

N°146/2019 : signe l'acte d'engagement avec la société « SMACL ». Le montant annuel de prime provisionnelle TTC est de 28 636,22 € pour la commune et de 1 886,22 € pour le CCAS, soit au total : 35 522,44 €.

Lot 3 : « flotte automobile » :

N°147/2019 : signe l'acte d'engagement avec la société « MAIF ». Le montant de la prime annuelle TTC est de 25 716,19 €.

Lot 4 : « cyber risques » :

N°148/2019 : signe l'acte d'engagement avec le groupement « HISCOX / CBT SAGA ». Le montant de la prime forfaitaire annuelle TTC est de 1 488,94 €.

N°149/2019 : signe la proposition d'accompagnement en matière de conseil en recrutement avec le cabinet Michael PAGE pour l'emploi d'un Chef de service de Police Municipale H/F. Le montant forfaitaire de la prestation s'élève à 8 000 euros HT.

N°150/2019 : confie la défense des intérêts de la Commune, à Maître Damien BALMEUR, dans le cadre d'une demande d'assistance de protection fonctionnelle suite à une plainte pour « violence en réunion » sur deux dépositaires de l'autorité publique.

N°151/2019 : signe l'acte d'engagement avec l'entreprise AMITUBES du marché intitulé : « fourniture de pièces pour la régie de l'assainissement ». Le montant mini et maximum annuel HT est de 0 à 85 000 €.

N°152/2019 : signe un avenant avec l'entreprise SATELEC pour prolonger jusqu'au 31 mars 2020 la durée du marché intitulé : « Equipement et maintenance de la vidéo-protection urbaine pour la commune ».

N°153/2019 : signe l'acte d'engagement avec l'entreprise CIDS du marché intitulé : « maintenance, entretien et dépannage de l'électroménager et des adoucisseurs ». Le montant mini et maximum annuel HT est de 0 à 150 000 €.

N°154/2019 : signe un avenant avec le groupement d'entreprises : GARNIER PISAN – STE NOUVELLE DE TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS pour rajouter un prix nouveau pour « les travaux sur les réseaux ».

N°155/2019 : signe l'acte d'engagement avec l'entreprise « Société Varoise d'Aménagement SVAG » du marché intitulé : « *maintenance préventive de la station de pompage 'Les Avens', les réservoirs d'eau potable et les compteurs de sectorisation* ». Le montant mini et maximum annuel HT est de 0 à 85 000 €.

N°156/2019 : signe l'acte d'engagement avec les entreprises Vert Forêt Services et ASSAL ABDELLATIF du marché intitulé : « *travaux de débroussaillage, d'élagage et d'abatage d'arbres* ». Le montant mini et maximum annuel HT est de 0 à 200 000 €.

N°157/2019 : signe un contrat de maintenance avec la Société LOGITUD à l'utilisation du progiciel : MUNIPOL MOBILE - pour 2 licences mobiles. La redevance annuelle est fixée à 195 € (21,90 € pour 2019).

N°158/2019 : signe un contrat de maintenance avec la Société LOGITUD à l'utilisation du logiciel de Géo Verbalisation électronique pour 2 terminaux. La redevance annuelle est fixée à 396 € (44,48 € pour 2019).

N°159/2019 : signe avec la Société Protection des Animaux le contrat de prestations de service de fourrière animale sans ramassage ni capture pour un montant forfaitaire de 14 000,40 € TTC.

N°160/2019 : signe l'acte d'engagement avec l'entreprise Électricité de France SA du marché intitulé : « *fourniture de gaz de ville* ». Le montant mini et maximum annuel HT est de 0 à 30 000 €.

N°161/2019 : signe l'acte d'engagement avec les entreprises : WURTH France - TECHSERVICES et QUINCAILLERIE AIXOISE du marché intitulé : « *fourniture de vêtements et d'EPI pour les services techniques* ». Le marché est à bons de commande multi attributaire avec un maximum de 25 000 € HT/ an.

N°162/2019 : signe l'acte d'engagement avec les entreprises : CGED - REXEL FRANCE et SONEPAR CONNECT DRAGUIGNAN du marché intitulé : « *fourniture de pièces électriques* ». Le marché est à bons de commande multi attributaire avec un minimum de 0 € HT et un maximum de 200 000 € HT.

N°01/2020 : signe les marchés biannuels de regroupement de commandes publiques avec le S.I.V.A.A.D. / exercices 2020-2021 ».

- Lot I05 : « Produits papiers à usage unique (hors couches) » / 5S GROUPE ADELYA / montant maximum 180 € TTC

- Lot I04 : « Produits à usage unique (hors papiers et couches) » /S.A.S. ORRU / montant maximum 180 € TTC

- Lot V01 : « Vaisselle et accessoire de table pour les restaurants collectifs à caractère social et Matériels, ustensiles » / SAS CHOMETTE / montant maximum 360 € TTC

- Lot V02 : « Equipements pour les restaurants collectifs à caractère social » / SAS CHOMETTE / montant maximum 240 € TTC

N°02/2019 : signe avec la Ligue de l'Enseignement - F.O.L. du Var une convention de partenariat de cinéma itinérant. Le montant de la participation financière communale s'élève à 2 023 euros.